

Résumé de la thèse de M. Mohamed HUSSEIN

**Médiations numériques et enseignement des Sciences Sociales
dans le contexte éducatif Égyptien**

L'être humain est un être social, qui ne peut pas vivre tout seul, mais dans une société basée sur un système de règles, de lois et de coutumes qui doit être respecté par toute personne. Il est difficile, par conséquent, pour toute nation de prospérer sans l'instauration et le respect de lois définissant la relation entre les individus et les institutions, et de surcroît sans clarifier les droits et les devoirs individuels.

Il est très important pour chaque citoyen d'acquérir une connaissance du droit et de la culture juridique, notamment en ce qui concerne ses droits et ses devoirs. Il est même nécessaire pour chaque personne de s'initier au droit afin de bien réaliser les conséquences juridiques des actes et des comportements interdits et punissables par la loi de sorte que toute personne puisse les éviter et mieux connaître ses droits. Les méthodes éducatives peuvent jouer un rôle moteur dans l'enseignement des étudiants sur l'importance des lois sur leur construction et sur leur mise en place. Cela permet ainsi de connaître quelques textes juridiques portant sur les droits et les devoirs envers la communauté. Ces méthodes éducatives peuvent donc améliorer la prise de conscience de l'importance du droit et l'importance de le respecter en fonction de la maturité de chacun.

Ainsi, la culture juridique semble devenir une exigence pour former un bon citoyen dans une communauté, de sorte que ce citoyen soit habitué à respecter les règles à travers l'enseignement et la formation acquis depuis son enfance et sa jeunesse. Ce dernier doit alors pratiquer toutes ses activités en conformité avec la Constitution et la loi, que ce soit en famille ou à l'école et il doit se soumettre à la société organisée par ces lois dans tous les domaines: sociaux, économiques et politiques.

Cette éducation à la citoyenneté s'appuie également sur une approche didactique traditionnelle dépendant de la mémorisation, où les enseignants sont la principale source d'information et les étudiants ne sont que des récepteurs passifs. Cette approche ne permet pas aux apprenants de s'engager activement dans le processus d'apprentissage car le développement de la compréhension conceptuelle, en particulier les sciences sociales, n'est pas pris en compte. D'où l'importance de l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Les médias numériques montrent comment le développement technologique peut avoir un impact profond sur l'apprentissage et comment les élèves utilisent les technologies de la communication et de l'information. L'apprentissage assisté par ordinateur peut entraîner des changements profonds sur l'éducation, si nous sommes prêts à nous éloigner du paradigme de l'enseignement adopté depuis un siècle. Ces changements s'accordent avec les intérêts et les besoins des élèves, montrant qu'il y a des avantages et de grandes opportunités pour les étudiants à utiliser l'environnement d'apprentissage basé sur l'ordinateur.

En conséquence, le chercheur a formulé la question principale : Quelle est l'importance de la médiation numérique dans l'éducation en tant qu'outil de technologie de l'enseignement? Et quel est le nouveau rôle de la médiation humaine?

Les questions subsidiaires suivantes ont été élaborées afin d'illustrer certaines des questions traitées par la question principale de la recherche, à savoir :

1. Les principes juridiques devraient être inclus dans les cours d'éducation à la citoyenneté et cela dans la première et la deuxième phase de l'école secondaire.
2. L'impact d'un programme proposé (en pratique) dans l'instruction civique accompagnant des activités d'études sociales de la première et deuxième phase des écoles secondaires égyptiennes.
3. L'efficacité d'un programme de culture juridique proposé (en pratique) dans la première et la seconde phase de l'enseignement secondaire.

Toutes ces interrogations ont amené à réfléchir sur les hypothèses suivantes :

La première hypothèse consiste à dire que l'outil numérique joue un rôle important dans le processus pédagogique, en mettant l'accent sur l'importance de la médiation humaine qui joue le rôle de guide dans le processus pédagogique. la 3e, 4e et 5e hypothèse à travers faire une comparaison statistiquement significative des résultats des élèves avant qu'ils n'étudient le programme et après l'apprentissage des composantes des modules. Ceux-ci sont plus conséquents et significatifs. les résultats montrent qu'il existe une réelle différence entre les scores des élèves avant et après l'étude de les unités du programme. Ceux-ci sont plus conséquents et significatifs dans les tests après avoir étudié les unités. Cela signifie une progression du niveau des élèves après avoir étudié les unités du programme.

La 6e hypothèse consiste à dire que l'impact du programme sur les résultats des élèves sera conséquent. En effet, le chercheur a étudié le progrès des connaissances éducatives des élèves suite au programme proposé. Il s'est basé sur l'outil statistique du "test-t" du calcul de la taille des effets par Cohen pour échantillons appariés. En observant les résultats nous pouvons affirmer qu'il existe une forte influence due à l'impact du programme enseigné aux élèves et à son efficacité.

En résumé, l'enseignement du programme d'éducation juridique comme étant une activité d'accompagnement des sciences humaines fait apprendre aux étudiants beaucoup de concepts juridiques grâce à l'intégration de la technologie dans leur programme éducatif annuel. Ce programme devient alors plus efficace et améliore le niveau des élèves par la médiation et la technologie de l'information et la communication numérique intégrée.